



FORMATION BA5 HAUTE TENSION



PUBLIC CIBLE

Toute personne chargée d'assurer des travaux, des dépannages, mesures, contrôle, consignations, essais, réparations, modifications, extensions, interventions sur des ouvrages électriques.



OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de permettre au participant confronté à un environnement électrique de haute tension, d'acquérir les qualifications et connaissances techniques nécessaires pour lui éviter les dangers que présente l'électricité (HT).



PRÉ-REQUIS

Les participants à cette formation de perfectionnement doivent disposer d'une habilitation BA5.



CONTENU

Le contenu théorique de la formation porte sur :

La check-list pour des travaux sur une installation électrique HT (les sept règles de sécurité).
Art 266.5.2

- Les consignes particulières de sécurité applicables aux différents travaux à effectuer.
- La préparation des travaux (documentation nécessaire à la réalisation) et vérification du

matériel.

- La coupure de sécurité des alimentations.
- Dangers et différences entre sectionneur - interrupteur - disjoncteur.
- Le verrouillage des organes de coupure.
- La vérification de l'absence de tension.
- La mise à la terre et en court-circuit avec décharge des lignes.
- Le balisage électrique.
- La mise à disposition des autorisations de travaux.
- La mise à disposition des autorisations de remise sous tension.

Le contenu pratique est réalisé au travers de mises en situation pratique sur postes (mis à disposition en entreprise) :

- Démystification de l'installation.
- Basculement d'un jeu de barres 1 vers un jeu de barres 2 pour entretien de l'installation.
- Remplacement d'un disjoncteur HT.

La mise en pratique est réalisée en respectant les EPI, les EPC, les méthodes de travail et les procédures d'autorisation de travail donnée par l'entreprise.

Au terme de la formation, les acquis des participants seront vérifiés au travers d'une mise en situation sur postes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation théorique.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Il n'y a pas de test qualificatif prévu pour cette formation sauf sur demande.

DURÉE ET HORAIRE

1 jour | De 8h30 à 16h30.

ATTESTATION ET/OU CERTIFICAT

A la suite de cette formation, une attestation de participation vous sera délivrée.

PARTICIPANTS

20 personnes maximum.

LANGUES

En français.

LIEU(X)

Nos centres de formation : Louvain-La-Neuve, Marchienne-au-Pont & Seraing | Sur site du client
| A distance.

INFORMATIONS COMMERCIALES

FORMULE(S)

Formation en centre : repas + eau + boissons chaudes compris.

PRIX

Sur demande.

AIDES AU FINANCEMENT

La formation est agréée dans le cadre du dispositif [Chèques-Formation](#) de la Région Wallonne.
(max 7 chèques-formation)

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS